



Extorssion par menace pour dette

Par **bengi38**, le **20/09/2010** à **17:39**

Bonjour, mon cas est simple mais compliqué à expliquer. Il y a quelque temps suite à une séparation j'ai pris une chambre d'hôtel pour laquelle je m'acquies d'un loyer de 350 euros mensuel, lors de problème financier je me suis arrangé avec le propriétaire en lui laissant la carte grise de mon véhicule en caution. Après quelque temps je résidais toujours dans la chambre, celui-ci s'est présenté un dimanche extrêmement menaçant aidé d'une batte de baseball et m'a obligé à lui signer un acte de vente et lui remettre les clés du dit véhicule. Le lendemain j'ai rendu les clés de la chambre et je suis allé faire un dépôt de plainte au commissariat, celui-ci a été transmis à une gendarmerie où la personne qui s'occupe de l'affaire me paraît soupçonneuse, aucune nouvelle si je n'appelle pas, quand j'arrive à la joindre ce gendarme m'envoie sur les roses et sachant que mon ex propriétaire tient un bar/pmu restaurant je crains le conflit d'intérêt. Aujourd'hui mon véhicule est introuvable et je n'ai aucune nouvelle. Ma dette est de 3 mois donc 1050 euros mais sachant que j'ai rendu la chambre dans un parfait état et que j'avais versé une caution de 500 euros je m'acquies d'une dette de 550 euros. Témoin et photo à l'appui si il me traitera de menteur pour la chambre

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **21:04**

Portez plainte directement auprès du procureur de la République, en rappelant les faits, que vous avez porté plainte en gendarmerie mais que rien ne se passe, que vous ne savez même pas si la plainte a été transmise au Parquet car la gendarmerie vous envoie sur les roses (mais ne dites rien sur vos soupçons de connivence)